

de lait

20
26

d'avenir

Le lait
est
le
plus
bon
d'avenir

Terres de lait,
TERRES D'AVENIR

INTRODUCTION

06 – 09

FAIRE TERRITOIRE



10 – 21

TRANSMETTRE ET RENOUVELER

22 – 33



RELIER LES MONDES

34 – 47



Territoires, élus locaux et acteurs de la filière laitière

CONSTRUIRE ENSEMBLE !

Édito de Pascal Le Brun
PRÉSIDENT DU CNIEL



Lorsqu'un citoyen se présente à une élection locale, mesure-t-il réellement ce que représente la filière laitière pour la vitalité de sa commune ? Saisit-il que derrière chaque exploitation laitière gravitent près de 60 métiers, de l'inséminateur au réparateur de matériel de traite, du vétérinaire au salarié du service de remplacement ?

Cette question n'a rien d'anecdotique. Elle touche au cœur de ce qui fait tenir nos territoires ruraux : **leur capacité à maintenir une activité économique réelle, ancrée, génératrice d'emplois et de lien social.** Or la filière laitière française traverse une période charnière. Entre 2018 et 2027, la moitié des éleveurs laitiers auront quitté la profession et seuls 45 % de ces départs seront compensés par de nouvelles installations. Les crises sanitaires se multiplient avec l'émergence de maladies inédites. Le changement climatique impose de repenser les modèles de production. Autant de défis qui questionnent tout un modèle et, avec lui, ses acteurs.

Le risque est réel de voir se rompre un équilibre fragile. Si le dialogue entre filière et territoires s'effrite, si l'acceptabilité sociale de l'agriculture recule, c'est tout un écosystème qui vacille. Et avec lui, des villages qui se vident, des écoles qui ferment, des bourgs qui s'affaiblissent.

Pourtant, la filière laitière dispose d'atouts majeurs pour contribuer à la résilience des territoires.

Les prairies stockent du carbone et préviennent les incendies. Les éleveurs adoptent des pratiques plus durables, modernisent leurs outils. Coopératives et industries réduisent leur empreinte environnementale, innovent et structurent des filières organisées qui irriguent l'économie locale. Le commerce et la restauration collective, grands pourvoyeurs d'emploi, font vivre les centres-bourgs et tissent le lien entre producteurs et citoyens. **Cette contribution reste trop souvent invisible aux yeux des élus et des citoyens.**

D'où la nécessité d'un **dialogue renouvelé entre élus locaux et acteurs de la filière.** Les décisions prises à l'échelle locale – sur l'urbanisme, l'accès au foncier, les infrastructures, la restauration collective – ont un impact direct sur la capacité des éleveurs à se projeter dans l'avenir.

Inversement, sans tissu agricole dynamique, les territoires ruraux perdent leur substance économique et sociale. **Cette interdépendance n'est pas une contrainte : c'est une opportunité de construire ensemble des stratégies de développement territorial.**

Car il ne s'agit pas de défendre une agriculture figée dans un imaginaire dépassé. **L'agriculture d'aujourd'hui s'est diversifiée, modernisée.** Elle intègre la méthanisation, le photovoltaïque, la vente directe... Elle répond à des contraintes environnementales et sanitaires strictes. Elle évolue avec son temps, entre robotisation et intelligence artificielle.

Le message est simple mais essentiel : **l'élevage est un métier noble dont la première fonction est de nourrir.** Cette évidence mérite d'être rappelée à l'heure où les enjeux géopolitiques et l'instabilité du monde replacent la souveraineté alimentaire au centre des préoccupations. **Produire n'est pas un gros mot. C'est une nécessité.**

Dans cette revue, nous explorons ces interdépendances entre territoires, démocratie locale et filière laitière. Comment renforcer l'attractivité des métiers ? Comment accompagner la transition climatique ? Comment valoriser les savoir-faire locaux, des AOP/IGP au lait de montagne, en passant par les produits du quotidien ? **Les propositions du Cniel dessinent des pistes concrètes d'action.**

L'enjeu dépasse largement le cadre de la filière laitière. Il questionne **notre capacité collective à maintenir vivants des territoires ruraux.** À accepter, au fond, que le vivre ensemble implique des compromis. La démocratie, celle qui se joue dans nos conseils municipaux comme dans nos organisations professionnelles, repose sur cette capacité à débattre, trancher et avancer. Elle suppose de la tolérance, de la pédagogie, de la lucidité. Et surtout, elle exige de ne pas se couper de la réalité économique qui fait vivre nos territoires.

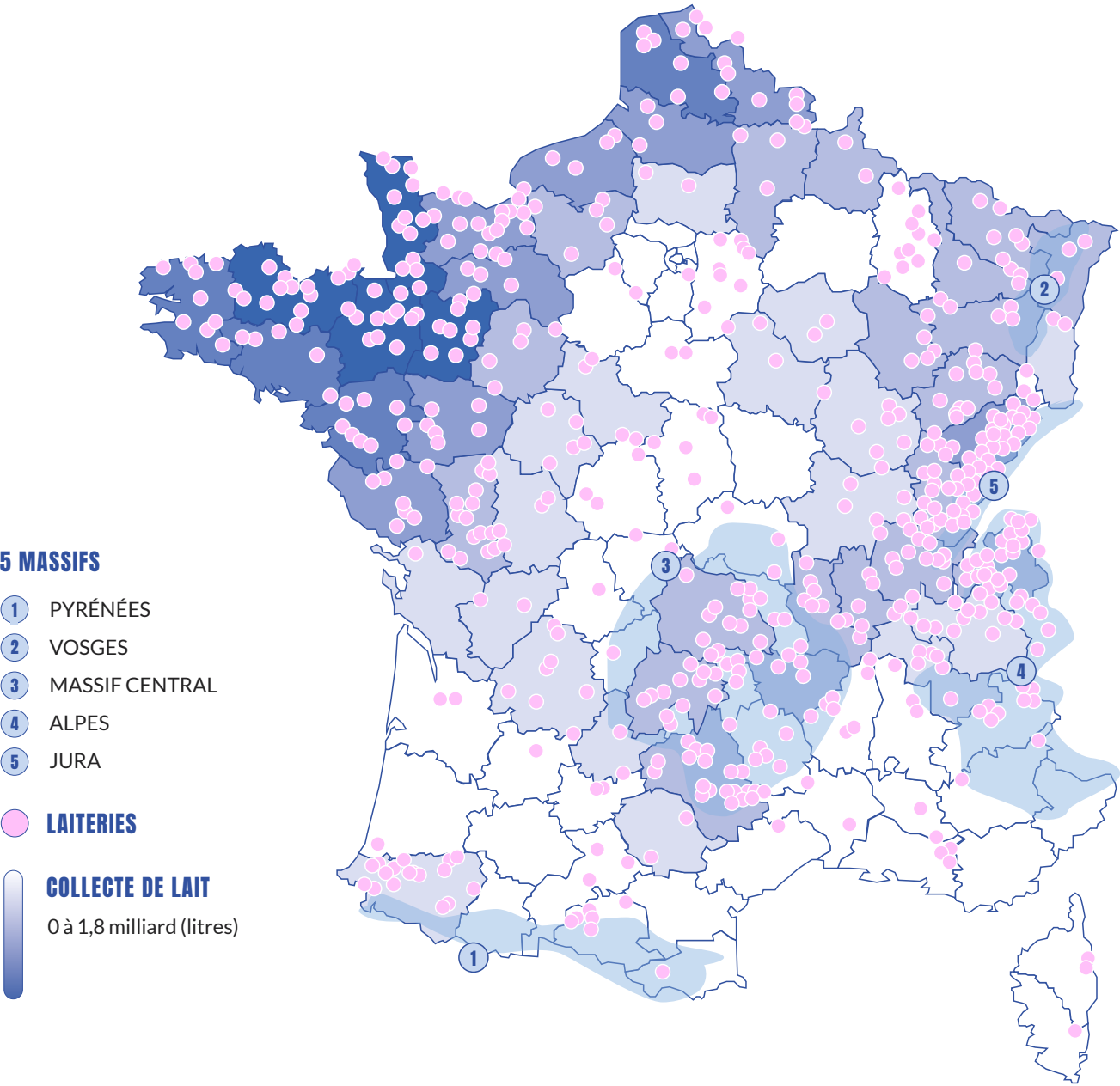
Les terres de lait sont aussi des terres d'avenir.

Pascal Le Brun,
éleveur laitier dans le Calvados

La filière laitière

PILIER VIVANT DES TERRITOIRES FRANÇAIS

La France est une terre de lait. Ancrée dans toutes les régions, la filière laitière fait partie intégrante de l'identité et du dynamisme de nos territoires. Acteur économique de premier plan et gardienne de savoir-faire patrimoniaux, elle est aussi un partenaire naturel des collectivités locales pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.



44 000
FERMES LAITIÈRES

740 laiteries

+ 20 000
COMMERCES ALIMENTAIRES

23 milliards de litres de lait de vache collectés en 2024

516 000
EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS¹

47,3
MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRES D'AFFAIRES EN 2022

+ 1 500
PRODUITS LAITIERS DIFFÉRENTS

51 AOP
51 % des éleveurs ont plus de 50 ans

85 % des salariés de la filière habitent dans une commune de moins de 15 000 habitants

¹ Source : RMT Filarmoni, septembre 2025



Faire

Des fermes aux laiteries, des coopératives aux commerces : la filière laitière ancre son activité là où elle naît. Cette présence quotidienne façonne les paysages, crée de l'emploi, tisse du lien. De quoi bâtir, ensemble, des territoires résilients.

TERRITOIRE

Ancrer, protéger, durer : la filière laitière au cœur de la résilience locale

Avec 44 000 fermes et 740 sites de transformation implantés principalement en zone rurale, la filière laitière structure l'économie et les paysages des territoires. Mais cet ancrage ne va pas de soi. Il suppose un dialogue constant avec les élus locaux sur des enjeux concrets : foncier, urbanisme, voirie, gestion de l'eau.

Ce dialogue est d'autant plus nécessaire que la filière fait face à des défis majeurs. Sur le plan climatique, les élevages subissent de plein fouet sécheresses récurrentes, stress thermique et variabilité des rendements. Sur le plan sanitaire, l'année 2025 a marqué un tournant avec l'émergence simultanée de plusieurs maladies qui ont durement touché les éleveurs.

Face à ces pressions, la filière agit : la démarche « Ferme Laitière Bas Carbone » accompagne depuis plus de dix ans les éleveurs vers des pratiques plus durables, tandis que l'interprofession renforce la coordination sanitaire à l'échelle locale. Mais ces transitions ne peuvent réussir qu'avec l'appui des collectivités. C'est pourquoi le Cniel porte des propositions concrètes pour construire ensemble des territoires résilients.



1 INSTALLER

sur chaque territoire un dialogue soutenu entre élus locaux et les acteurs des filières agroalimentaires pour créer des passerelles et une meilleure compréhension de nos enjeux respectifs

2 RENFORCER

la biosécurité et la traçabilité à l'échelle locale : Moderniser la traçabilité sanitaire des cheptels (systèmes dématérialisés, identification électronique, registres partagés) pour améliorer la coordination entre éleveurs, vétérinaires et collectivités

3 CO-CONSTRUIRE

une alliance de prévention et de gestion de crise : Coordonner jusqu'au niveau local la prévention sanitaire, la biosécurité, et la gestion des crises sanitaires via des protocoles partagés

4 ENCOURAGER

la production d'énergies renouvelables issues des élevages laitiers, telles que la méthanisation ou la biomasse

5 FAVORISER

une coopération de long terme et de bon sens autour la disponibilité et la gestion en eau, des ressources naturelles et de la biodiversité

6 SOUTENIR

la transition écologique : Accompagner la transition bas-carbone en co-finançant le diagnostic environnemental des fermes (CAP'2ER®) et les investissements d'adaptation qui en découlent (gestion de l'eau, bâtiments, autonomie fourragère)

7 VALORISER

les prairies comme atout climatique du territoire : Reconnaître et valoriser la contribution de l'élevage à la résilience locale (stockage de carbone des prairies, prévention des incendies) en l'intégrant dans les documents de planification comme le PLU/PLUi et le PCAET

8 SOUTENIR

la compétitivité de la filière en montagne :

- Créer un dispositif de crédit d'impôt sur les investissements productifs réalisés par des sites basés dans une commune classée en zone de montagne
- Proposer un cadre spécifique assorti d'avantages fiscaux ou d'exonérations qui permette de rétablir l'équité territoriale (à l'image des ZRR) et/ou qui permette l'emploi temporaire de collaborateurs (comparable au dispositif TO-DE), pour envisager les surcroûts d'activité et l'organisation du travail de manière plus sereine et plus pérenne

Agriculteur élu

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DU TERRAIN

Yohann Barbe
VICE PRÉSIDENT DU CNIEL

Éleveur laitier dans les Vosges et premier adjoint de sa commune, Yohann Barbe siège aussi à la communauté d'agglomération d'Épinal. Pour ce producteur engagé, également président de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), la présence des agriculteurs dans les instances locales est une évidence : qui mieux que ceux qui travaillent la terre connaissent le territoire et veulent assurer son avenir ?



« Ce qui est important, c'est d'être présent autour de la table pour faire entendre la voix du monde agricole. »

Pour Yohann Barbe, l'engagement municipal répond à une nécessité : que le monde agricole soit représenté là où se prennent les décisions. À Ubexy, commune vosgienne d'environ 170 habitants, ce producteur de lait — 125 vaches laitières, 230 hectares en polyculture-élevage — a donc fait le choix de s'investir dans la vie locale : premier adjoint au maire et candidat aux élections municipales de mars 2026.

L'ABBAYE D'UBEXY, LE PRODUIT LAITIER AU CŒUR D'UNE SECONDE VIE

Dans sa commune, Yohann Barbe porte un projet de réhabilitation de l'abbaye, inoccupée depuis une dizaine d'années. Cet ensemble de 7 hectares, construit en 1874 sur les fondations d'un château du XIII^e siècle, pourrait bientôt connaître une nouvelle vie.

Son ambition : renouer avec l'histoire fromagère du lieu. « Les sœurs avaient créé leur propre fromagerie en 1876. Elles transformaient le lait des trois communes alentours, fabriquaient du beurre, affinaient des fromages dans les caves. »

Faire revivre un savoir-faire, réhabiliter un patrimoine, créer de l'emploi, attirer des visiteurs... Le projet dessine ce que la filière laitière peut impulser sur un territoire : une dynamique à la fois économique, culturelle et sociale.

« L'œil de l'agriculteur apporte du bon sens à la commune. »

FERME LAITIÈRE BAS CARBONE : PLUS DE 22 000 EXPLOITATIONS ENGAGÉES¹

Portée par le Cniel, la démarche Ferme laitière bas carbone accompagne les éleveurs dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Le principe : un diagnostic personnalisé de l'exploitation, puis un plan d'action adapté aux réalités et aux ambitions de chaque éleveur.

Sur le terrain, ce sont les conseillers des Chambres d'agriculture, des entreprises de conseil en élevage et des laiteries qui assurent cet accompagnement au quotidien, formés à l'outil de diagnostic carbone CAP'2ER®.

Pour en savoir plus : www.ferme-laitiere-bas-carbone.fr

L'OÏL DE L'AGRICULTEUR

Dans les instances locales, l'agriculteur apporte une connaissance intime du terrain, forgée par des années de travail au rythme des saisons. Un regard concret, ancré, qui peut éclairer bien des décisions.

Sur la voirie, par exemple. « On entend parfois dire qu'une route communale n'a plus besoin d'être refaite parce qu'il n'y a plus assez de monde qui passe, raconte Yohann Barbe. Mais le monde agricole en a besoin pour desservir les parcelles. » Chemins de remembrement, arrêts de circulation, accès aux exploitations : autant de décisions cruciales à l'exercice de l'activité agricole où la voix de l'agriculteur permet d'éviter des angles morts.

Sur le foncier et l'urbanisme, son regard porte une vision équilibrée. D'un côté, la volonté de préserver les terres agricoles. De l'autre, le constat que le monde agricole détient des granges et bâtiments anciens qui pourraient être réhabilités plutôt que de consommer de nouvelles surfaces. À Ubexy, une solution a émergé lors de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) : la création de zones AU1 et AU2, qui conditionne l'ouverture de nouveaux terrains au remplissage préalable des espaces disponibles. « Cela permet de s'assurer qu'on complète bien le centre du village avant de vouloir élargir », explique l'éleveur.

Cette capacité à faire converger des intérêts parfois difficilement conciliables par nature, Yohann Barbe en fait un principe d'action. Au conseil municipal comme dans ses responsabilités syndicales, la méthode reste la même : écouter, comprendre les contraintes de chacun, chercher ce qui peut rassembler. Construire plutôt qu'opposer.

¹ www.ferme-laitiere-bas-carbone.fr

PORTER L'AVENIR DU TERRITOIRE

Au-delà du quotidien, l'agriculteur est aussi un acteur clé des transitions qui engagent l'avenir. Sur sa propre exploitation, Yohann Barbe en fait la démonstration. Engagé dans la démarche Ferme laitière bas carbone et certifié Haute Valeur Environnementale (HVE), il adapte son exploitation à la transition énergétique : des trackers — ces panneaux solaires qui suivent la course du soleil — pour l'autoconsommation de sa ferme, et bientôt des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble de ses bâtiments.

« Le paysan ou l'agriculteur est vu comme quelqu'un de responsable. »

Cette contribution prend une dimension supplémentaire à l'échelle du territoire. L'éleveur participe à un programme de fourniture d'énergie verte : les habitants des communes voisines peuvent désormais consommer une électricité produite localement. « Seul le monde agricole est capable d'avoir les ressources nécessaires pour fournir cette énergie verte », souligne-t-il.

L'engagement de Yohann Barbe fait écho à celui de l'ensemble de la filière, engagée dans une démarche de réduction de son empreinte carbone et de protection de l'environnement. Partout, les prairies — cœur des systèmes laitiers — stockent le carbone dans les sols, préservent la biodiversité, entretiennent les paysages. Des contributions souvent invisibles, mais bien réelles pour les territoires.

23,5 tonnes de carbone stockées en moyenne dans les sols d'une ferme

168 ha de biodiversité entretenus en moyenne par une ferme

2 760 personnes nourries en moyenne par une ferme laitière

ACCOMPAGNER FACE AUX CRISES

L'année 2025 l'a aussi tragiquement démontré : il y a des moments où l'imprévu frappe. Fièvre catarrhale ovine, maladie hémorragique épizootique, dermatose nodulaire contagieuse... les éleveurs français ont fait face à une pression sanitaire sans précédent. Des troupeaux décimés, des années de travail anéanties, des familles éprouvées. Dans ces moments où tout vacille, la présence des élus locaux compte.

« Rien que le maire qui se déplace pour témoigner de sa solidarité, ça aide », confie Yohann Barbe. Dans les Savoie, durement touchées, des maires se sont mobilisés : réunions publiques pour expliquer la situation, paroles apaisantes pour éviter de stigmatiser les éleveurs, soutien au quotidien. « Un conseil municipal qui met gracieusement des terrains communaux à disposition des éleveurs affectés, ce sont des gestes concrets, qui ne coûtent rien, mais qui permettent de tenir », insiste l'éleveur.

Car au-delà des protocoles sanitaires et des indemnités, c'est aussi d'humanité dont les éleveurs ont besoin. Le maire est souvent leur premier interlocuteur, celui qui connaît les visages derrière les exploitations. Une proximité qui fait la différence, dans les bons jours comme dans l'épreuve.



Coopératives laitières et collectivités

LE DYNAMISME DU TEMPS LONG

Gouvernance démocratique, ancrage territorial, vision de long terme : coopératives laitières et collectivités locales partagent des principes de fonctionnement et des enjeux communs. Une proximité qui constitue un véritable levier de dynamisme pour les territoires.



Luc Verhaeghe
VICE PRÉSIDENT
DU CNIEL



Valérie Blandin
PRÉSIDENTE DES
MAÎTRES LAITIERS
DU COTENTIN

Une coopérative laitière naît d'un territoire. Elle y collecte son lait, y emploie ses salariés, y investit sur le long terme. Cette logique d'ancrage en fait un acteur économique à part. « Une coopérative naît d'un bassin de collecte, elle y reste », résume Luc Verhaeghe, secrétaire général de La Coopération Laitière.

UN MODÈLE DE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Cette stabilité tient à la nature même du modèle. Une coopérative appartient à ses producteurs : ce sont eux qui détiennent le capital et prennent les décisions. « Un Homme égal une voix, quelle que soit la taille de l'exploitation : c'est la base de notre gouvernance, rappelle Valérie Blandin, présidente des Maîtres Laitiers du Cotentin. Les décisions sont prises localement, par des gens du terrain qui connaissent leur territoire. »

Ce fonctionnement n'est pas sans rappeler celui des collectivités locales. « Dans une coopérative comme dans une mairie, il faut expliquer la stratégie, convaincre, obtenir l'adhésion, insiste Valérie Blandin, qui a elle-même été élue municipale avant de présider sa coopérative. La transparence n'est pas une option : c'est la condition pour que les gens vous suivent. » Un même art du compromis, une même vision de long terme.

L'enjeu n'est pas uniquement la rentabilité immédiate : c'est d'assurer la pérennité de l'outil pour les générations suivantes de coopérateurs. Une ambition que partagent les élus locaux, eux aussi comptables de l'avenir de leur territoire.

240 coopératives laitières en France

55 % du lait français collecté par les coopératives

47 % du lait français transformé par les coopératives



CRÉER DE LA VALEUR, LA GARDER SUR LE TERRITOIRE

Ce modèle ancré et stable produit des effets concrets. En France, 240 coopératives maillent le territoire. Leur réseau : 24 800 points de collecte, où transitent chaque année près de 13 milliards de litres de lait. Pour les exploitations, y compris dans les zones rurales les plus isolées, c'est un débouché fiable, essentiel à leur pérennité et à leur développement.

Les coopératives ne se contentent pas de collecter : elles transforment. Avec 268 sites industriels, elles traitent 47 % du lait transformé en France. Au total, le secteur coopératif laitier représente 22 000 salariés et plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, dans des métiers variés : production, maintenance, logistique, contrôle qualité...

Et l'impact ne s'arrête pas aux emplois directs. Une coopérative fait vivre tout un écosystème : transporteurs, prestataires de maintenance, fournisseurs de services. Ses salariés habitent à proximité, consomment localement, scolarisent leurs enfants dans les écoles du territoire. « Les coopératives créent de la valeur et cette valeur, elle ne part pas ailleurs : elle fait vivre les fermes, les salariés, les familles, les commerces du coin... », résume Luc Verhaeghe.

Cette richesse rayonne aussi à plus grande échelle. Avec plus de 1 000 fromages français dont plusieurs dizaines d'AOP et d'IGP, les coopératives contribuent à faire connaître les terroirs à travers le pays, et bien au-delà de nos frontières. Une vitrine pour les savoir-faire locaux.

« Un homme ou une femme égal une voix : c'est la base, en coopérative ou en conseil municipal. »

COOP, LAIT & TERRITOIRES : ALLER À VOTRE RENCONTRE

Comment faire connaître le poids réel des coopératives laitières aux décideurs locaux ? En allant les rencontrer directement. C'est le principe de « Coop, Lait & Territoires », initiative lancée en 2020 par La Coopération Agricole laitière et déjà déployée dans quatre régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Ouest, Hauts-de-France et Grand Est.

Le dispositif : des délégations de présidents de coopératives qui vont sur le terrain, combinent visibilité médiatique et rendez-vous politiques, pour mettre en lumière l'empreinte économique et sociale de la coopération laitière et défendre ses enjeux auprès des élus.

FACE AUX CRISES, LA FORCE D'UN RÉSEAU

Ce maillage économique ancré localement est aussi un filet de sécurité. Crises sanitaires, aléas climatiques, tensions sur les marchés : le secteur laitier n'est pas épargné. L'organisation en réseau des coopératives permet d'anticiper et de réagir.

« Nos capacités d'anticipation reposent notamment sur la circulation des informations », explique Luc Verhaeghe. Les retours de terrain remontent des territoires vers le national, puis sont partagés avec les autres régions pour préparer les réponses. Les liens avec les instances nationales (ministères, direction générale de l'Alimentation, interprofessions...) complètent ce dispositif, permettant une réactivité que des structures isolées ne pourraient atteindre.

C'est ce qui s'est passé récemment avec la dermatose nodulaire contagieuse. Les expériences des Savoie et du Sud-Est ont permis de préparer les autres bassins laitiers. Cette logique vaut aussi pour le climat : les territoires les plus exposés partagent leurs retours d'expérience avec les autres.

À cette capacité de réaction s'ajoute une résilience plus profonde, liée à la diversité du modèle : « Des produits de grande consommation aux fromages sous signe de qualité, des fruitières de montagne aux grandes coopératives de plaine : si un maillon faiblit, les autres tiennent, souligne Valérie Blandin. C'est ça aussi, la souveraineté alimentaire : ne pas dépendre d'un seul modèle. »

CONSTRUIRE ENSEMBLE

« Tout se passe sur les territoires », insiste Luc Verhaeghe. Les coopératives font naturellement le lien entre le monde agricole et les décideurs publics : elles permettent aux élus d'accéder aux réalités du terrain, et aux producteurs de faire entendre leur voix. « Récemment, le préfet de ma région nous a sollicités pour visiter une usine et une exploitation, illustre Luc Verhaeghe. Cela permet d'échanger sur toutes les problématiques : le sanitaire, l'emploi, l'aménagement, la transition environnementale... »

Ces échanges permettent aussi de faire passer un message concret : « Les produits issus des coopératives sont des produits locaux, même lorsqu'ils portent une marque nationale », rappelle Luc Verhaeghe. Ils peuvent répondre aux exigences de la loi Egalim. « En achetant coopératif, les élus achètent local et soutiennent le dynamisme de leur territoire. »

LES CRIEL : L'INTERPROFESSION AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Sections régionales du Cniel, les 8 Centres régionaux interprofessionnels de l'économie laitière (Criel) déclinent la stratégie nationale au plus près des réalités locales.

Leurs missions :

- **Observer** : suivi économique de la production et de la transformation laitière à l'échelle régionale
- **Accompagner** : animation territoriale des démarches bas carbone, adaptation au changement climatique, attractivité des métiers
- **Valoriser** : promotion de la filière et des produits laitiers lors d'événements grand public

Pour les élus locaux, les Criel constituent une porte d'entrée vers la filière laitière. « Les Criel ont une place primordiale : ils mettent en musique tous les leviers pour maintenir l'activité laitière sur les territoires », explique Luc Verhaeghe, qui préside le réseau des Criel au sein du Cniel. Biodiversité, paysages, emploi, attractivité : autant de sujets sur lesquels les Criel peuvent accompagner les collectivités qui souhaitent dialoguer avec la filière.

22 000 emplois directs

268 sites de transformation

24 800 points de collecte

15,1 Mds € de chiffre d'affaires (2024)

« Agriculture et territoires : UN LIEN RÉPUBLICAIN À RÉINVENTER »

INTERVIEW

Les territoires ruraux ne se vident pas : ils se transforment. Mais cette mutation change la place de l'agriculture dans la vie locale. Sociologue, spécialiste des mondes agricoles et directeur de l'INP-AgroToulouse, François Purseigle décrypte ces évolutions et leurs enjeux pour les élus.



ON ENTEND SOUVENT QUE LES CAMPAGNES SE VIDENT. LA RÉALITÉ EST-ELLE SI SIMPLE ?

C'est même l'inverse ! Certains espaces ruraux enregistrent aujourd'hui les taux de croissance démographique parmi les plus élevés du pays. On l'a vu à la faveur de la crise Covid : des territoires ont attiré massivement. Mais — et c'est là que le tableau se complique — ces nouveaux habitants ne viennent pas pour s'installer agriculteurs. Ils viennent pour télétravailler, pour la qualité de vie, pour le cadre résidentiel. Beaucoup sont d'ailleurs repartis ensuite. Ce qu'il faut comprendre, c'est que les espaces ruraux ne sont plus simplement le siège de la fonction agricole. Ils deviennent des espaces résidentiels, récréatifs, patrimoniaux. Et cette transformation change profondément la donne.

CETTE MUTATION CRÉE-T-ELLE DES TENSIONS ?

Oui, et c'est un point essentiel pour les élus. Vous avez désormais, dans ces territoires, une concurrence accrue sur les ressources (foncier, eau, biomasse) et des conflits d'usage entre des populations de souche agricole et d'autres populations — cadres, ouvriers, retraités — qui n'ont pas le même rapport à l'espace. Les agriculteurs ne se sentent plus forcément chez eux. Leur activité est discutée, parfois contestée, par des habitants qui ont une vision différente de ce que doit être la campagne. Ces zones de frottement sont nouvelles. Elles obligent à repenser le dialogue local et à mieux former les cadres qui accompagnent la mise en place de projets agricoles ou alimentaires à l'échelle des territoires. Les ingénieurs agronomes ont ici un rôle majeur à jouer pour relever le défi de la coexistence, de la gestion de la concurrence et anticiper les controverses.

François Purseigle
SOCIOLOGUE, SPÉCIALISTE DES
MONDES AGRICOLES ET DIRECTEUR
DE L'INP-AGROTOUTOUSE

DANS CE CONTEXTE, QU'EN EST-IL DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS AGRICOLLES ?

La relève existe : c'est une bonne nouvelle ! Mais il y a un décalage entre l'offre et la demande de fermes. Des jeunes veulent s'installer, oui. Mais pas forcément dans les structures existantes, pas forcément selon le schéma d'organisation classique. Les nouvelles générations veulent inventer leur propre modèle : un travail moins solitaire, une organisation qui laisse de la place à la vie personnelle, un projet où le conjoint ou la conjointe trouve aussi ses marques. Résultat : des fermes restent sans reprenneur tandis que des installations nouvelles peinent parfois à durer. L'enjeu, pour la filière laitière comme pour les territoires, c'est de reconnecter cette offre et cette demande. Que les exploitations à transmettre soient attractives, adaptées, reprenables.

« Les nouvelles générations veulent inventer leur propre modèle. »

COMMENT RENDRE L'ÉLEVAGE LAITIER ATTRACTIF POUR CES NOUVELLES GÉNÉRATIONS ?

En montrant ce qu'il est vraiment devenu. Les jeunes d'aujourd'hui, même fils ou filles d'éleveurs, ont souvent connu le salariat avant de songer à reprendre. Ils sont habitués à d'autres façons de travailler. Ils ne veulent pas reproduire le schéma familial, avec l'astreinte permanente et l'isolement. Ce qu'il faut leur faire comprendre, c'est que le travail en élevage peut être partagé, mutualisé, délégué. Que l'exploitation laitière n'est pas un lieu d'enfermement, mais un lieu où de multiples avenir sont possibles. Il faut donner à voir la haute technicité de ces métiers, leur complexité, leur modernité. Et surtout, pour des générations très attentives aux enjeux de transition, montrer que produire du lait, c'est répondre à des enjeux de souveraineté alimentaire, c'est maintenir la polyculture-élevage qui fait la richesse et la résilience des territoires.

QUE SE PASSE-T-IL CONCRÈTEMENT QUAND UN TERRITOIRE PERD SON ACTIVITÉ AGRICOLE ?

Des terres qui ne sont plus travaillées, c'est de la déprise, des friches, une perte de paysage. Mais c'est aussi, et on l'oublie trop souvent, une perte d'emplois. L'agriculture est convoyeuse d'emplois bien au-delà du seul chef d'exploitation. Préserver la capacité de production dans un territoire, c'est garantir l'emploi à l'échelle de ce même territoire. C'est maintenir un tissu économique vivant. Il faut que ces territoires se préparent à accueillir de nouvelles figures de la production laitière et il convient que les élus accompagnent les filières agricoles dans la mise en place de nouvelles offres de services dédiés à l'emploi agricole (logement, groupement d'employeurs, dispositif de formation...). Une marque employeur se construit aussi à l'échelle d'un territoire et avec l'ensemble de ses parties prenantes. Il faut remettre certains territoires (notamment les zones intermédiaires) au service de la production agricole.

QUEL RÔLE LES AGRICULTEURS JOUENT-ILS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE LOCALE ?

Un rôle historique, et plus important qu'on ne le croit. Aujourd'hui, 1,5 % de la population active sont chefs d'exploitation. Mais 14 % des maires en France sont agriculteurs. Si vous ajoutez les retraités agricoles, vous avez une surreprésentation massive dans les conseils municipaux. Ce n'est pas un hasard. Au sortir du XIXe siècle, la République a fait le choix politique de confier les clés des communes à la paysannerie. Gambetta disait : « **Faisons chausser aux paysans les sabots de la République, lorsqu'ils les auront chaussés, la République sera invincible.** » Ce n'était pas qu'une évidence démographique, c'était un acte fondateur. On confiait la démocratie locale à ceux qui nourrissaient le pays. Cet héritage républicain est toujours vivant. Il mérite d'être préservé.

14 % des maires en France
sont des agriculteurs

1,5 % de la population active
sont des chef(fe)s
d'exploitation

La relève existe. Des jeunes veulent s'engager, inventer leur modèle, conjuguer métier et qualité de vie. À nous de lever les freins, de faciliter les parcours, de rendre nos territoires désirables. L'avenir se prépare maintenant, ensemble.

TRANSMETTRE

et

RENOUVELER

Assurer la relève : un défi commun à la filière laitière et aux collectivités

La filière laitière et les collectivités locales partagent le même défi : renouveler les générations. Dans les fermes comme dans les laiteries, dans les conseils municipaux comme dans les organisations professionnelles, la relève peine à se manifester.

À l'amont, 51 % des éleveurs ont plus de 50 ans et seuls 45 % des départs sont compensés. À l'aval, les sites de transformation peinent à recruter et à fidéliser. Derrière ces chiffres, c'est le maintien d'emplois, de services et de dynamisme dans nos communes qui se joue.

Pourtant, les vocations existent. Des jeunes veulent s'engager dans ces métiers, inventer leur propre modèle, concilier vie professionnelle et qualité de vie. Mais le parcours reste semé d'obstacles : accès au foncier et aux logements, complexité administrative, déficit d'image.

Pour les femmes, ces freins se doublent souvent de discriminations persistantes.

La clé ? Rendre les métiers accessibles et les territoires attractifs. Deux facettes d'un même défi que la filière et les collectivités ne peuvent relever qu'ensemble. Simplifier l'installation, débloquer l'accès au foncier, au logement et développer les mobilités, valoriser des métiers essentiels : autant de leviers que le Cniel propose d'actionner avec les collectivités.



1 SOUTENIR

le déploiement des guichets France Services Agriculture : Mettre en place le guichet unique afin d'accompagner de manière individualisée chaque personne qui souhaite s'installer en agriculture ou céder une exploitation

2 FACILITER

l'accès au foncier : Inciter à la structuration collective de la gestion du foncier (GFA par exemple), développer des conventions de mise à disposition (CMD) et les crédits-bails pour permettre une transmission progressive des terres et bâtiments, en particulier pour des exploitations herbagères adaptées aux systèmes laitiers

3 EXPÉRIMENTER

l'exonération de droits de mutation notamment pour optimiser le groupement du parcellaire à proximité des bâtiments d'élevage via des échanges de terres

4 APPROFONDIR

la formation initiale et développer la formation continue des actifs salariés et non-salariés à l'amont

5 PROMOUVOIR

une plus grande mixité et soutenir, par des programmes dédiés, la féminisation des métiers de la filière

6 SOUTENIR

la communication des filières vers les métiers du vivant, en relayant vers les publics scolaires et en formation les programmes de découverte (1élève1stage) ainsi que les programmes imaginés par la filière laitière (Challenge France Terre de Lait, Elevage laitier - visite guidée)

7 ENGAGER

en concertation avec les acteurs du secteur, un plan à long terme en faveur du logement pour faciliter le recrutement par un accès plus aisé au logement locatif ou à la propriété

8 EXPÉRIMENTER

une priorisation de l'accès aux logements sociaux ou à loyer maîtrisé pour des actifs des filières agroalimentaires

9 SOUTENIR

la création de réseau de mobilité en milieu rural et péri-urbain (vélos, véhicules intermédiaires, transport en commun, etc.) **ainsi que l'émergence de mobilités innovantes, plus inclusive, d'usages partagés de la voiture** pour favoriser l'accès à l'emploi des actifs de la filière laitière

Installation des jeunes éleveurs

CE QUE LES MAIRES PEUVENT VRAIMENT CHANGER

Marie-Andrée Luherne
PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE DU CNIEL

Les jeunes générations sont vitales, tant pour la filière laitière que pour les territoires ruraux. Éleveuse laitière, ancienne conseillère municipale dans le Morbihan et présidente déléguée du Cniel en charge de l'attractivité des métiers, Marie-Andrée Luherne connaît les trois faces de ce défi partagé.



« Il y a urgence. »

« Dans moins de 10 ans, des fermes s'arrêteront. C'est maintenant qu'il faut agir. »

Marie-Andrée Luherne ne tourne pas autour du pot. Les chiffres sont implacables : 51 % des éleveurs laitiers ont plus de 50 ans, et seuls 16 % ont moins de 40 ans. « Dans moins de 5 ans, des fermes s'arrêteront. C'est maintenant qu'il faut agir », prévient la présidente déléguée du Cniel.

Sans action rapide, le scénario est prévisible : les exploitants partent en retraite, les reprises ne se font pas, les fermes disparaissent. Une perte sèche pour la filière, mais aussi pour les territoires qui perdent peu à peu leurs forces vives.

LES GESTES QUI COMPTENT

Alors, que peuvent faire concrètement les élus ? « D'abord, des gestes symboliques », répond Marie-Andrée. Des subventions communales ou intercommunales, même modestes. « Le symbole est plus important que le montant. C'est dire : vous êtes les bienvenus, nous croyons en votre projet. »

Mais l'aide doit aussi être pratique. Accompagner dans les démarches administratives – un véritable parcours du combattant –, faciliter l'urbanisme pour les bâtiments d'exploitation, mettre en relation cédants et repreneurs. Développer aussi les formules qui permettent aux jeunes d'accéder aux bâtiments et aux terres progressivement, sans avoir à tout acheter d'un coup.

Le soutien politique local peut aussi s'avérer décisif face aux oppositions. Quand des associations de riverains contestent un projet, le poids de la commune devient déterminant pour défendre la légitimité de l'activité agricole sur le territoire.

L'accès au logement est un autre levier clé. « Pour les jeunes agriculteurs, mais aussi pour les salariés de nos fermes et de nos usines », insiste Marie-Andrée. Sans logement à proximité, difficile de recruter de la main-d'œuvre ou de s'installer.

« Ce n'est pas tant le montant de la subvention que le symbole : vous êtes les bienvenus. »



RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Faciliter l'installation ne suffit pas. Pour que les jeunes restent, il faut aussi répondre à leurs attentes. « La nouvelle génération veut pouvoir lever le pied et avoir un équilibre vie professionnelle et vie personnelle », insiste l'éleveuse. Les formes collectives ont ainsi émergé, comme les GAEC ou les CUMA, de même que sont plébiscités aujourd'hui les services de remplacement.

« Être à la campagne mais avoir tous les services qu'on peut avoir en ville. »

Mais la qualité de vie repose aussi sur l'attractivité du territoire : garde d'enfants, mobilités, accès aux soins... « Être à la campagne mais avoir tous les services qu'on peut avoir en ville », résume Marie-Andrée qui insiste sur le maintien des services publics de proximité : « Être bien connecté aux réseaux internet est indispensable, mais il faut aussi garder des lieux physiques, car tout le monde n'est pas à l'aise avec les services dématérialisés. »

Rendre le métier vivable, rendre le territoire attractif : deux facettes d'un même défi. Un défi que profession agricole et collectivités ne peuvent relever qu'ensemble, pour attirer et retenir les jeunes dont fermes et communes ont tant besoin.



51 %

des éleveurs laitiers
ont plus de 50 ans

16 %

ont moins
de 40 ans

L'ENGAGEMENT MUNICIPAL, UNE ÉCOLE DE VIE

« J'ai été conseillère municipale de 1989 à 1995, dans ma commune du Morbihan (3 700 habitants). J'avais 24 ans. C'était une découverte : apprendre à parler avec des personnes d'autres secteurs d'activité.

Mon mandat a coïncidé avec le réaménagement foncier de la commune. Tout ce qui avait été anticipé à cette époque sert encore aujourd'hui. C'est une vraie satisfaction !

J'avais suivi toutes les formations proposées. C'est essentiel pour comprendre comment fonctionne une commune, ses leviers d'action, ses contraintes.

J'ai transmis cet engagement à mes deux fils, qui ont été ou sont conseillers municipaux. Pour moi, c'est presque un héritage : il faut s'engager, être dans les instances où les choses se décident. Il n'y a pas de petits ou grands engagements. Si chacun donne un peu de son temps pour le collectif, la société est plus riche. »

Éleveuses laitières et territoires

4 QUESTIONS POUR COMPRENDRE LES ENJEUX

119 000 femmes travaillent dans le monde agricole français¹. Cheffes d'exploitation ou collaboratrices, elles portent une partie de l'avenir de la filière et des territoires. Mais entre discriminations à l'installation, pénibilité du métier et contraintes de la vie rurale, leur parcours reste semé d'obstacles. Décryptage avec Flore Javelle, cheffe de projet attractivité des métiers et place des femmes au Cniel.

Flore Javelle
CHEFFE DE PROJET AU CNIEL



Elles sont aussi des citoyennes rurales, confrontées à l'éloignement des services. Elles évoluent dans un secteur historiquement masculin, où la légitimité n'est jamais acquise d'emblée. Elles cumulent la pénibilité physique du travail agricole et les contraintes spécifiques de l'élevage laitier : astreintes quotidiennes incompressibles, troubles musculo-squelettiques liés à la traite.

« Chacune de ces dimensions forge leur identité et leur rapport au territoire », résume Flore. C'est cette combinaison unique qui nécessite une attention particulière.

2. QUELS OBSTACLES RENCONTRENT-ELLES ?

Dès le projet d'installation, les femmes font face à des discriminations : elles reçoivent moins de patrimoine professionnel que les hommes, leurs prêts sont refusés plus souvent par les banques et, quand ils sont acceptés, pour des montants inférieurs. Face à ces freins structurels, certaines régions réagissent. En 2024, l'Occitanie a été la première en France à créer un bonus de 2 000 euros à l'installation pour les femmes. « C'est symbolique quand on connaît les sommes engagées, tempère Flore. Mais ça a le mérite d'envoyer un signal ! »

Une fois installées, le quotidien rural pèse particulièrement sur elles. Sans transports en commun, ce sont majoritairement les mères qui assurent les trajets scolaires en voiture, fractionnant constamment leur journée de travail. À cela s'ajoute le manque de solutions de garde pour les enfants ou l'éloignement des soins... « En fait, la ruralité exacerbe les inégalités femmes-hommes qui sont présentes un peu partout dans la société », résume Flore.

1. POURQUOI PARLER SPÉCIFIQUEMENT DES FEMMES EN ÉLEVAGE LAITIER ?

« Ce qui m'a le plus frappée, c'est la position très particulière de ces femmes », explique Flore Javelle. Au fil de ses entretiens avec des cheffes d'exploitation dans l'élevage laitier, elle a identifié cinq dimensions qui se superposent dans leur quotidien et se renforcent mutuellement. Ces éleveuses sont d'abord des femmes, et à ce titre, exposées aux inégalités de genre qui traversent toute la société : écarts de salaire, charge mentale, accès aux responsabilités ou au patrimoine...

¹ « En 2022, la population active non-salariée agricole féminine se compose de 103 854 cheffes et 14 987 collaboratrices d'exploitation, soit un total de près de 118 841 femmes » (Mutualité sociale agricole-MSA, « Info stat. Les femmes dans le monde agricole en 2022 », 2024).

QUAND LE TERRITOIRE AMPLIFIE LES INÉGALITÉS DE GENRE

« Si le genre crée l'inégalité, le territoire l'amplifie », constate l'étude de l'Institut Terram et Rura¹ sur la condition des femmes rurales.

- **3x moins de solutions de garde qu'en ville** (8 places en crèche à moins de 15 minutes pour 100 enfants contre 26)
- **Plus de 86 % des femmes gèrent les démarches administratives du foyer**
- **70 % assurent les trajets scolaires**
- **69 % des femmes sont l'adulte aux revenus minoritaires du couple**



3. QUEL EST LEUR RAPPORT À L'ENGAGEMENT TERRITORIAL ?

Le constat interpelle : toutes les éleveuses interrogées par Flore Javelle ont eu, à un moment de leur vie, des responsabilités en dehors de leur ferme. Au moment de l'enquête, sept d'entre elles exerçaient encore activement ces responsabilités.

Maire d'une commune vosgienne, cofondatrice d'un magasin de producteurs, accueil pédagogique de classes... Les formes d'engagement sont variées.

Ces initiatives créent du lien entre production et consommation, redynamisent les territoires, font vivre le collectif local.

Mais Flore met aussitôt en garde : « Il ne faut surtout pas essentialiser. Ce serait dangereux de créer une nouvelle norme qui ferait reposer la vitalité des territoires sur les épaules des femmes. ». Car l'engagement a un coût : comme l'a montré la sociologue Clémentine Comer, les responsabilités politiques ou syndicales des agricultrices ne sont socialement acceptées que si elles s'ajoutent à leurs autres

tâches. « Elles doivent d'abord être de bonnes femmes, de bonnes mères, de bonnes agricultrices, avant d'avoir le droit d'être de bonnes présidentes », résume Flore. Plusieurs éleveuses ont confié avoir quitté leur syndicat, lassées du sexisme ambiant. « L'ambiance vestiaire, les blagues, les réflexions...

C'était devenu trop pesant. » Un rappel que les organisations elles-mêmes doivent se transformer pour accueillir ces vocations.

4. QUE PEUVENT FAIRE LES COLLECTIVITÉS ?

Pour Flore Javelle, les collectivités ont un rôle clé à jouer. Elles peuvent lever les freins structurels : faciliter l'accès au foncier, agir contre les discriminations bancaires, créer des dispositifs d'accompagnement comme l'a fait la région Occitanie avec son bonus à l'installation.

Elles peuvent aussi amplifier les réussites. Quand une éleveuse ouvre un magasin de producteurs ou organise de l'accueil pédagogique, médiatiser ces initiatives crée un effet domino et inspire d'autres projets. Favoriser les rencontres et les collaborations entre femmes à l'échelle locale renforce cette dynamique.

« Ce que les jeunes viennent chercher, C'EST LE SENS »

INTERVIEW

Renouveler les générations et revitaliser les territoires ruraux : deux défis que partagent la filière laitière et les collectivités locales. Dans le Gers, Thibault Renaudin défend une ruralité dynamique, innovante, joyeuse et solidaire. Maire de Termes-d'Armagnac, petit village de 200 habitants, et vice-président de sa communauté de communes, il applique ses théories à sa propre réalité locale, convaincu que pour attirer les jeunes, il faut d'abord leur offrir du sens.



QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA PRÉSENCE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE DANS VOTRE TERRITOIRE ?

Elle est essentielle. Ma communauté de communes a une forme de papillon : d'un côté, une plaine céréalière le long de l'Adour ; de l'autre, des vallons où l'élevage est très présent. Ici, nous sommes beaucoup en polyculture-élevage, un modèle que je trouve porteur de sens mais qui reste insuffisamment rémunéré. Ce que je constate, c'est une diminution de la production laitière et bovine.

CE REGUL VOUS INQUIÈTE. POURQUOI ?

Pour moi, les agriculteurs remplissent trois missions d'intérêt général. D'abord, garantir une alimentation nourricière. Le lait est un produit essentiel dans notre alimentation. Ensuite, protéger l'environnement : les agriculteurs sont des acteurs majeurs de cette protection. Enfin, l'aménagement du territoire : ils sont les garants de la beauté de nos paysages — les bocages, les haies, la diversité. L'élevage joue un rôle déterminant sur ces trois dimensions.

« Remettre des visages, du travail, du savoir-faire derrière les produits, c'est redonner du sens à ce que l'on mange. »

Thibault Renaudin
MAIRE DE TERMES D'ARMAGNAC

¹ Étude «Ce que vivent (vraiment) les femmes rurales», Institut Terram-Rura, décembre 2025



VOUS AVEZ ENGAGÉ UNE DÉMARCHE ORIGINALE DANS L'EHPAD DE VOTRE COMMUNE. POUVEZ-VOUS NOUS EN PARLER ?

Il s'agit d'une petite unité de vie de 20 résidents. Il y a trois ans, nous sommes passés d'une liaison froide à une alimentation presque 100 % locale. Cela représente 75 000 euros de denrées achetées par an, dans un rayon de 40 kilomètres. J'ai recruté une cheffe, investi dans une cuisine, je ne négocie pas les prix avec les producteurs et pourtant, le coût journalier par résident est passé de 12 à 10,50 euros.

Mais les bénéfices vont bien au-delà : la dénutrition a disparu, les résidents participent à la vie de la cuisine, l'espérance de vie progresse et dépasse largement la moyenne nationale. Nous avons ainsi créé 4 emplois sur la commune. Et surtout, dans un secteur en crise de recrutement, les soignants font la queue pour travailler chez nous ! Ce qu'ils viennent chercher, c'est le sens et la bienveillance.

VOUS AVEZ ÉGALEMENT CRÉÉ UNE ÉPICERIE ASSOCIATIVE...

Oui, elle réalise 45 000 euros de chiffre d'affaires annuel, exclusivement avec des productions locales dans un rayon de 30 à 40 kilomètres : beurre, crème, fromages... Nous organisons régulièrement des dégustations le samedi matin, où les producteurs viennent présenter leur travail. Nous emmenons aussi nos résidents de l'EHPAD visiter les fermes.

33 %

de la population française est rurale¹

88 %

de la superficie du pays est constituée de territoires ruraux²

80 %

des communes rurales sont en croissance démographique³

6 %

de la population rurale travaille dans l'agriculture

¹ Premier rapport annuel du conseil scientifique de France ruralités, cité dans : *Territoires ruraux : comment adapter les politiques publiques à la diversité des campagnes ?* (juin 2025, vie-publique.fr)

² Premier rapport annuel du conseil scientifique de France ruralités, cité dans : *Territoires ruraux : comment adapter les politiques publiques à la diversité des campagnes ?* (juin 2025, vie-publique.fr)

³ France ruralités (Agence nationale de la cohésion des territoires)

POURQUOI CES ACTIVITÉS SONT-ELLES IMPORTANTES ?

Le lien direct entre le produit et le producteur me semble fondamental. On a trop tendance à séparer ce que l'on consomme de ceux qui le produisent. Cette déconnexion appauvrit notre rapport à l'alimentation. Remettre des visages, du travail, du savoir-faire derrière les produits, c'est redonner du sens à ce que l'on mange. L'alimentation est un vecteur de lien social puissant, à condition qu'elle reste incarnée.

COMMENT CES INITIATIVES S'INSCRIVENT-ELLES DANS UNE RÉFLEXION PLUS LARGE SUR L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES RURAUX ?

Je crois que nous vivons une période de transition, tant pour l'agriculture que pour la démocratie locale. Les défis sont comparables : renouveler les générations, susciter des vocations, donner envie de s'engager. Et dans les deux cas, la clé me semble être la responsabilisation. Il faut sortir d'une logique trop descendante, infantilisante, et faire confiance aux acteurs de terrain — agriculteurs comme élus locaux. Quand on redonne de la maîtrise, on redonne du sens. Et quand on redonne du sens, on redonne envie de s'investir.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UN ÉLU QUI SOUHAITERAIT S'INSPIRER DE VOTRE DÉMARCHE ?

Je n'ai pas de leçons à donner, mais je résumerais mon approche en trois mots : compréhension, dialogue, accompagnement. Comprendre les réalités des agriculteurs, y compris leurs difficultés personnelles — nous sommes souvent leur premier interlocuteur dans les moments difficiles. Dialoguer, parce que les territoires ruraux sont des territoires de compromis où l'on sait échanger même quand les avis divergent. Et accompagner concrètement, en créant des débouchés locaux : une cantine, un EHPAD, une épicerie. Ce sont des leviers à notre portée.

INSITE, DES JEUNES AU SERVICE DES VILLAGES RURAUX

Cofondée il y a sept ans par Thibault Renaudin, l'association InSite accompagne aujourd'hui 200 villages dans neuf régions françaises. Son principe : accueillir des jeunes en service civique, en stage ou en apprentissage pour venir en appui aux élus locaux et aux associations. Une expérimentation menée avec la MSA sur deux départements porte spécifiquement sur l'accompagnement du renouvellement agricole.

En savoir plus sur : www.insite-france.org



Connecter ceux qui produisent et ceux qui consomment :
c'est le défi d'une alimentation qui fait sens.
Des laiteries aux caves d'affinage, en passant par la cantine
scolaire, par la crèmerie-fromagerie, le supermarché...
chaque assiette est une occasion de relier les mondes.
Et de renforcer le souffle des territoires.

Relier LES MONDES

L'alimentation comme bien commun

Entre ceux qui produisent, ceux qui transforment, ceux qui distribuent et ceux qui consomment, la distance s'est creusée. Beaucoup de citoyens ne savent plus d'où viennent les produits qu'ils achètent, ni qui les fabrique. Cette déconnexion fragilise toute la chaîne : elle appauvrit le rapport à l'alimentation et rend invisible le travail de ceux qui nourrissent le pays.

Pourtant, les occasions de recréer du lien existent. La restauration collective, avec ses 4 milliards de repas servis chaque année, peut devenir une vitrine des savoir-faire locaux. Les plus de 4000 crémèries-fromageries, le commerce alimentaire, présent dans une commune sur trois, font rayonner les spécialités d'un territoire bien au-delà de ses frontières. Les 51 AOP et 12 IGP laitières offrent des repères de qualité qui incarnent des terroirs et des femmes et des hommes.

Les collectivités ont un rôle clé à jouer dans cette reconnexion : approvisionnement local des cantines, éducation au goût dans les écoles, valorisation des acteurs de la filière lors d'événements communaux. Autant de leviers concrets pour faire de l'alimentation un vecteur de lien social et de fierté territoriale. C'est le sens des propositions que porte le Cniel.



1 FAVORISER

des programmes de découverte des aliments, de leur mode de production et d'éducation aux goûts afin que les publics de jeunes consommateurs et citoyens puisse identifier ce lien qui unit alimentation, production agroalimentaire et territoires

2 PROMOUVOIR

l'alimentation comme un enjeu public local et un moyen privilégié de relier les hommes et les femmes d'un même territoire entre eux, de faire collectif et d'installer un dialogue pertinent avec les acteurs de la filière laitière qui nourrissent la population

3 FAIRE

de la restauration collective une vitrine des savoir-faire locaux en engageant la restauration scolaire (concedée ou en régie) et les établissements de santé à devenir des ambassadeurs du territoire en intégrant, au-delà des seuils EGALIM, les produits AOP/IGP et la mention « Produit de Montagne » dans leurs achats

4 VALORISER

l'approvisionnement local de la restauration collective par l'intégration aux objectifs EGALIM des produits sourcés dans un périmètre à définir et proche des lieux de restauration

5 S'EMPARER

du Programme Lait à l'école (PLFE) dont le financement public soutient la filière laitière et ainsi rendre accessible aux plus grands nombres d'élèves des produits laitiers de qualité et durable

6 VALORISER

les produits et les métiers en adaptant la mention « Fait maison » à la restauration collective et en soutenant le déploiement des titres « Maître Restaurateur » et « Maître artisan »

7 DONNER

à l'alimentation saine, sûre et durable toute sa place dans le pilotage, notamment financier, des établissements de santé afin de pouvoir prendre en charge les patients tant par le soin que par l'attention accordée aux aliments et aux repas servis

L'industrie laitière

TRAIT D'UNION DES TERRITOIRES

François-Xavier Huard
VICE-PRÉSIDENT DU CNIEL

Chaque jour, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, des camions-citernes sillonnent les routes françaises pour collecter le lait dans les fermes. Derrière cette logistique, les laiteries et fromageries qui transforment le lait en crèmes, beurres, fromages, produits laitiers frais... Un pont entre producteurs et consommateurs. Un vecteur de cohésion pour les territoires.



« Sans transformation,
pas de valorisation. »

Le lait est une matière aussi riche que fragile. Contrairement aux céréales, il ne se stocke pas. Toutes les 24 à 72 heures, il doit être transformé sous peine de perdre ses qualités (sanitaires, technologiques et organoleptiques). Cette contrainte fait de la transformation un maillon indispensable de la filière laitière.

« Sans transformation, pas de valorisation du lait. Et sans lait, pas de laiterie. Ce couple producteurs - transformateurs est interdépendant, et c'est le moteur de la création de valeur », résume François-Xavier Huard, président-directeur général de la Fédération nationale de l'industrie laitière (FNIL).

UN LIEN QUOTIDIEN AVEC LES FERMES

Ce lien s'incarne dans la collecte. Toute l'année, dans un rayon de 60 à 100 kilomètres autour de chaque site de transformation, les camions-citernes passent chaque jour, tissant une proximité unique avec les éleveurs.

« Si le lait n'est pas récupéré, il ne peut être conservé à la ferme : il est perdu, souligne François-Xavier Huard. C'est une grande responsabilité que les industriels assument pleinement. » Une responsabilité qui suppose la coordination avec les collectivités locales : entretien des routes, déneigement en hiver... autant de conditions indispensables pour maintenir l'accès aux exploitations.

EN MONTAGNE, UNE ÉQUATION PARTICULIÈRE

Dans les territoires de montagne, cette logistique se complique. Routes étroites, cols escarpés, conditions climatiques rudes : la collecte y est structurellement plus difficile et plus coûteuse. « Les laiteries doivent adapter leur flotte, composer avec l'isolement de certaines exploitations, absorber des surcoûts liés au carburant et à l'éloignement », illustre François-Xavier Huard.

Maintenir l'activité laitière dans ces zones relève pourtant d'un enjeu majeur. Ces terrains en pente, impropres aux grandes cultures, ne peuvent être valorisés autrement que par l'élevage. Sans collecte, les fermes disparaissent et tout un territoire se meurt : déprise agricole, friches, dépeuplement, perte de savoir-faire et de biodiversité...

+ 300 sites de laiteries privées
sur l'ensemble du territoire

+ 36 000 salariés

UN ANCRAGE TERRITORIAL PROFOND

Proche des fermes, l'industrie laitière se caractérise par un ancrage profond dans les territoires ruraux. Près de 80 % des sites de transformation sont implantés dans des communes de moins de 15 000 habitants. Dans ces territoires parfois éloignés des grands centres urbains, la laiterie ou la fromagerie constitue souvent l'un des principaux moteurs économiques. « Un facteur de stabilité pour des territoires parfois fragilisés », observe François-Xavier Huard.

Car l'impact dépasse largement l'emploi direct. Une laiterie fait vivre tout un écosystème : artisans, commerces de proximité, familles qui s'installent, et avec elles, écoles et services de santé qui se maintiennent. « Quand une laiterie s'implante dans une petite commune, elle peut être la seule à disposer d'une station d'épuration, souvent partagée avec la collectivité », illustre François-Xavier Huard. Des équipements mutualisés qui bénéficient à l'ensemble des habitants.

Cette interdépendance s'inscrit dans la durée. L'industrie laitière privée est en immense majorité constituée d'entreprises familiales, où plusieurs générations se succèdent. Un capitalisme patrimonial qui investit sur le temps long, avec des dirigeants souvent impliqués dans la vie locale. « Beaucoup ont été ou sont maires, conseillers municipaux. Leurs parents, leurs grands-parents l'étaient avant eux », observe le dirigeant. Un ancrage qui favorise le dialogue et la compréhension mutuelle des enjeux.

DÉPASSER L'IMAGE D'ÉPINAL

Cet ancrage s'accompagne d'une contribution économique parfois méconnue. L'industrie laitière souffre d'une image réductrice : celle d'une simple étape de conditionnement entre la ferme et le magasin. La réalité est tout autre. La transformation du lait mobilise des savoir-faire complexes et une capacité d'innovation permanente. « Derrière des produits traditionnels, il y a énormément d'investissement en recherche, en développement, en marketing », insiste François-Xavier Huard.

Les outils de production eux-mêmes se sont profondément transformés. Robotisation, automatisation, numérique : les usines d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec l'image des chaînes de montage d'antan. Cette modernisation répond aussi aux enjeux environnementaux. Gestion de l'eau, efficacité énergétique, réduction de l'empreinte carbone : les entreprises investissent pour produire de manière plus durable.

ATTIRER ET FIDÉLISER LES COMPÉTENCES

Cette modernisation transforme aussi les profils recherchés. Data analysts, spécialistes en intelligence artificielle, experts en efficacité énergétique : l'industrie laitière recrute des compétences variées et qualifiées.

Dans le même temps, certains postes peinent à trouver preneurs. Conducteurs de ligne, opérateurs de production : ces métiers, pénalisés par une image dépassée, souffrent d'un déficit d'attractivité. Les cursus de formation qui y mènent voient leurs effectifs diminuer, quand ils ne ferment pas.

Pour inverser la tendance, les entreprises se mobilisent. Certaines proposent des conditions d'installation attractives : aide au logement, accompagnement des familles, offre culturelle. Un effort qui ne peut suffire isolément. « Au-delà de l'emploi, les personnes qui viennent travailler chez nous cherchent un environnement », observe François-Xavier Huard. Or cet environnement dépend aussi des collectivités : écoles, services de santé, commerces de proximité... Comme pour attirer des médecins dans les déserts médicaux, fidéliser des salariés en territoire rural suppose une mobilisation collective.

« Le couple producteurs - transformateurs est le moteur de la création de valeur. »

DE VRAIES CARTES À JOUER

D'autant que la filière a de quoi répondre aux aspirations émergentes. « Les jeunes générations recherchent davantage le lien avec la nature, un cadre de vie rural, observe François-Xavier Huard. Dans notre filière, ils peuvent être acteurs de la transition environnementale et contribuer à nourrir le pays : nos métiers parlent à ceux qui cherchent du sens. »

Le message aux collectivités est simple : « Vous pouvez compter sur nous, mais on a besoin de vous. » Services publics, commerces de proximité, cadre de vie attractif : autant de leviers à actionner ensemble pour que les territoires ruraux restent des terres d'avenir.

20

milliards d'euros
de chiffre d'affaires

85 %

des sites de transformation
laitière dans des communes
de moins de 15 000 habitants


Le commerce alimentaire AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

Un commerce alimentaire dans une commune sur trois, 750 000 emplois sur l'ensemble du territoire : la distribution irrigue l'économie des territoires jusque dans les zones les plus rurales. Pour les élus, c'est un levier concret de dynamisme et un atout pour valoriser leur terroir.



Marc Delage
VICE-PRÉSIDENT
DU CNIEL



Judith Jiguet
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE
DE LA FÉDÉRATION DU
COMMERCE ET DE LA
DISTRIBUTION (FCD)

33 %

des communes françaises
disposent d'un commerce
alimentaire¹

« On ne se contente pas de vendre des produits laitiers, on organise la rencontre entre territoires, producteurs et consommateurs. »

Pour Marc Delage, Responsable des achats PLS (Produits Libre-Service) pour la marque Carrefour, la distribution est bien plus qu'un simple débouché commercial.

UN MAILLAGE ÉCONOMIQUE ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 2 300 hypermarchés, 6 900 supermarchés, plus de 12 000 magasins de proximité répartis sur l'ensemble du territoire. « Ces points de vente irriguent l'économie locale, soutiennent l'activité commerciale, et contribuent à l'attractivité des communes, y compris dans les zones où peu d'autres services sont implantés », souligne Marc Delage.

Avec 750 000 collaborateurs, la distribution est le premier employeur privé de France, souvent le premier à l'échelle d'un bassin de vie. Des emplois stables, avec de vraies perspectives : 72 % des cadres sont issus de la promotion interne.

« Il y a assez peu de secteurs qui peuvent avancer ces chiffres », note Judith Jiguet, déléguée générale de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) et ancienne haut fonctionnaire passée par les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie.

Comme les producteurs et les transformateurs, le commerce alimentaire entretient une relation d'interdépendance avec son territoire. « Une laiterie a besoin de réseaux pour collecter, nous avons besoin de réseaux pour acheminer. Il y a cette même dimension locale, cette même dépendance au territoire », observe Judith Jiguet.

¹ Source : INSEE (2023)

« Quand le goût fait du lien, tout le monde y gagne. »

DES PONTS ENTRE PRODUITS LOCAUX ET CONSOMMATEURS

Depuis la crise du Covid, les consommateurs portent une attention accrue à l'origine des produits, aux démarches de qualité, aux engagements des producteurs. « Les citoyens ont compris que l'appareil de production pouvait s'arrêter. Ils sont de plus en plus sensibles à la question de la souveraineté alimentaire », insiste Marc Delage. Une évolution qui profite aux filières locales.

La distribution est en première ligne pour répondre à cette demande. Avec 35 % des débouchés de la filière laitière française, elle offre aux producteurs une capacité à structurer les volumes, une régularité sur les débouchés, tout en maintenant l'accessibilité pour le consommateur. Ces approvisionnements reposent largement sur des TPE et des PME ancrées localement.

Cette stabilité leur permet d'investir, de recruter, de se projeter dans la durée. « On tisse le lien localement, mais on peut faire rayonner nationalement », souligne Judith Jiguet.

Proposer les spécialités d'une région aux consommateurs d'une autre : c'est la force singulière du commerce alimentaire. Pour un territoire, ce sont des débouchés commerciaux et une vitrine de ses savoir-faire bien au-delà de ses frontières.

Et cette mission de valorisation ne s'arrête pas aux portes des supermarchés. Dans leurs boutiques, les crémiers-fromagers prolongent le travail des producteurs et des laitières : conseil personnalisé, affinage sur place, transmission d'un savoir-faire. « Les crémiers-fromagers sont de véritables ambassadeurs. Ils racontent l'histoire de chaque produit et créent une relation de confiance et de proximité avec le consommateur », souligne Marc Delage.

DES LEVIERS POUR LES ÉLUS

Cette dynamique vertueuse — emplois locaux, débouchés pour les producteurs, valorisation des savoir-faire — ne fonctionne pas en vase clos. Les élus locaux ont un rôle à jouer pour créer les conditions de la rencontre entre commerce alimentaire, filière laitière et consommateurs.

— Premier levier : la qualité de l'environnement commercial. Accessibilité, stationnement, sécurité, propreté conditionnent la fréquentation des commerces, et donc leur capacité à proposer durablement une offre locale diversifiée.

— Deuxième levier : les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), qui permettent de coordonner l'ensemble de la chaîne — production, transformation, distribution, consommation — à l'échelle d'un bassin de vie. Un cadre pour structurer des partenariats dans la durée.

— Troisième levier, souvent sous-estimé : l'éducation au goût. Dans les cantines, les temps périscolaires, les élus peuvent initier des actions pour faire découvrir aux enfants d'où viennent les produits, comment ils sont fabriqués, qui sont les acteurs de la chaîne. « C'est un investissement de long terme, à la fois éducatif, sanitaire et territorial », souligne Judith Jiguet. Une conviction que partage Marc Delage, vice-président du Cniel et directeur des achats chez Carrefour : « Quand le goût fait du lien, tout le monde y gagne : le consommateur découvre, le producteur est reconnu, le territoire rayonne. »

Quelle que soit la taille de la commune, ces leviers existent. « En travaillant avec le commerce alimentaire, les élus peuvent agir sur l'économie locale, sur l'alimentation de leurs habitants et sur l'éducation des générations futures », conclut Marc Delage.



35 %

des débouchés de la filière laitière dans la distribution¹

750 000

collaborateurs dans la distribution alimentaire en France²

De l'assiette au territoire LE POUVOIR DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Environ 80 000 établissements, 4 milliards de repas servis chaque année, 7 milliards d'euros d'achats alimentaires : la restauration collective est un débouché structurant pour les filières agricoles et agroalimentaires en France. Avec 74 % de ses structures relevant du secteur public, c'est aussi un levier stratégique pour les collectivités¹.



Marie-Cécile Rollin
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU RÉSEAU INTERPROFESSIONNEL RESTAU'CO

« La restauration collective prend tout son sens quand elle est utilisée comme un levier pour porter les politiques publiques du territoire », explique Marie-Cécile Rollin, directrice générale du réseau interprofessionnel Restau'Co qui représente 60 % de la restauration collective française. En gestion directe, les communes gardent la main sur leurs achats et peuvent ainsi soutenir le dynamisme économique et agricole local. L'instrument privilégié ? Les projets alimentaires territoriaux (PAT) qui visent à fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, reliant notamment des acteurs de la production, de la distribution et de la consommation.

« La restauration collective a du sens quand elle est utilisée comme un levier pour porter les politiques publiques. »

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Grâce à la recherche de productions locales, la restauration collective peut faire la différence pour une exploitation agricole ou une usine. « Nous sommes sur des structures de taille modeste, avec un vrai souci de nos partenaires », souligne Marie-Cécile Rollin.

Cette proximité crée un cercle vertueux : l'engagement d'une collectivité sur d'importants volumes et dans le temps long, avec des règles claires fixées par la commande publique, permet aux producteurs de se développer, d'investir et de pérenniser leur activité.

À Toulouse, Sandra Estrade, directrice de la cuisine centrale et vice-présidente de Restau'Co, incarne cette capacité à faire grandir une filière locale. « En 2009, notre producteur de yaourts bio arrivait à nous fournir 8 000 yaourts par semaine. Aujourd'hui, il en produit 35 000. » À Dax, Hervé Garrigue, ingénieur chargé de la restauration au centre hospitalier, va plus loin : des producteurs locaux livrent directement du lait cru entier à la cuisine centrale hospitalière, qui est ensuite transformée en desserts livrés aux écoles, EHPAD et hôpitaux du territoire.

CRÉER DU LIEN SOCIAL ET ÉDUIQUER

Ce lien dépasse largement la simple transaction commerciale. À Toulouse, la ville organise chaque année une journée de rencontre entre producteurs, élèves et parents. « C'est assez drôle de voir les enfants venir sur le stand du producteur qui fait les yaourts bio locaux et le faire découvrir à leurs parents ! Eux qui n'imaginent pas qu'à 20 kilomètres de Toulouse, il y a une usine qui fait tous les yaourts pour la ville ! », s'amuse Sandra Estrade.

¹ Source : FCD ² Source : INSEE (2022)

¹ Source : [Accélérer la transition vers des pratiques d'achats plus durables : le secteur de l'alimentation](#) (juillet 2024, achats-durables.gouv.fr)



Au-delà de cette prise de conscience, c'est tout un travail d'éducation alimentaire qui se déploie dans certaines collectivités : ateliers de découverte des produits, présence ponctuelle de producteurs dans les restaurants administratifs, marchés ouverts aux convives. Des initiatives transforment la restauration collective en lieu d'apprentissage et de transmission.

QUAND EGALIM RENCONTRE LE TERRITOIRE

Soutenir l'économie locale, créer du lien social... et si ces ambitions territoriales permettaient aussi de répondre aux obligations réglementaires ? La loi Egalim impose à la restauration collective d'atteindre 50 % de produits durables et de qualité. Or les produits sous signes d'identification de l'origine et de la qualité, tels que les AOP ou IGP, entrent directement dans ce décompte.

C'est là que les produits laitiers présentent un atout décisif : « Les produits laitiers sont les premiers produits à introduire pour atteindre les objectifs Egalim : il y en a partout, et beaucoup bénéficient de signes d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO) », argumente la directrice de la cuisine centrale de Toulouse qui se félicite : « AOP, IGP... quasiment tous mes fromages sont sous SIQO ! »

Une qualité accessible sans surcoût pour les convives, insiste Sandra Estrade : « Entre la disponibilité territoriale des produits laitiers sous signes de qualité, et les aides européennes du programme « Lait et fruits à l'école », le prix du produit laitier sous signe de qualité revient alors au niveau du conventionnel ».

Une approche pragmatique qui permet à la restauration scolaire de progresser vers les objectifs Egalim tout en soutenant les filières locales. Privés d'un tel coup de pouce et soumis à des budgets restreints, les établissements de santé et médico-sociaux avancent plus lentement.



Sandra Estrade
DIRECTRICE DE LA CUISINE CENTRALE DE TOULOUSE

EGALIM : OÙ EN EST VOTRE CANTINE ?

La loi impose à la restauration collective de proposer au moins 50 % de produits durables, dont au minimum 20 % de produits biologiques. Parmi les produits qui comptent : produits sous signes d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO) : AOP/AOC, IGP, Spécialité traditionnelle garantie (STG)... les produits fermiers, ou encore, les achats intégrant des critères environnementaux ou d'approvisionnement direct.

Bonne nouvelle : la mobilisation progresse¹. Les télédéclarations ont doublé entre 2024 et 2025². Mais cela ne représente que 40 % des établissements en France. Parmi les déclarants, 35 % atteignent l'objectif des 50 % de produits durables. Le secteur scolaire est le plus avancé : 38 % de produits durables, dont la moitié en bio. La santé et le médico-social restent en retrait.

Déclarez et suivez vos progrès sur ma-cantine.agriculture.gouv.fr

CONNAISSEZ-VOUS LE PROGRAMME « LAIT ET FRUITS À L'ÉCOLE » ?

Géré par FranceAgriMer, ce programme européen finance la distribution gratuite de fruits, légumes et produits laitiers dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Concrètement, cela permet de proposer aux élèves le matin, le midi ou au goûter, du lait, des yaourts, des fromages...

« En 2009, notre producteur local de yaourts nous fournissait 8 000 yaourts par semaine. Aujourd'hui, c'est 35 000 ! »

LE COUP DE POUCE : MON RESTAU RESPONSABLE®

Créée par la Fondation pour la Nature et l'Homme et le réseau Restau'Co, cette démarche gratuite accompagne les restaurants collectifs dans leur transition écologique et sociale. Le principe : un diagnostic participatif, des engagements co-construits avec les convives, producteurs et citoyens, renouvelés tous les deux ans lors d'une séance publique. Aujourd'hui, 2 363 restaurants sont engagés dans la démarche, représentant 157 millions de repas servis par an.

Rendez-vous sur : www.monrestauresponsable.org

9 % des achats alimentaires en France sont effectués dans le cadre de la restauration collective³



¹ Restauration collective : ouverture de la campagne de télédéclaration 2026 sur les achats de produits durables et de qualité (janvier 2026, agriculture.gouv.fr)

² Près de 21 500 déclarations en 2025 (portant sur les achats 2024)

³ Étude France Agrimer Gira Panorama 2018 synthèse 2020, avec les éléments en cours de mise à jour France Agrimer Circana 2024

« L'hybridation, c'est la GRANDE TENDANCE DU MONDE QUI VIENT »

INTERVIEW

Et si la clé de la vitalité des territoires résidait dans leur capacité à créer des ponts entre des mondes qui s'ignorent ? C'est la conviction de la philosophe, Gabrielle Halpern. Pour elle, la filière laitière pourrait incarner cette dynamique de décroisement.



VOUS TRAVAILLEZ DEPUIS PLUS DE QUINZE ANS SUR LE CONCEPT D'HYBRIDATION. DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'hybridation, c'est l'idée de créer des ponts, de faire des mariages improbables entre des activités, des métiers, des arts, des secteurs très différents, voire qui peuvent sembler contradictoires, mais qui, ensemble, créent quelque chose de nouveau. C'est, à mes yeux, la grande tendance du monde qui vient : avoir un pied dans plusieurs mondes à la fois.

EN QUOI L'AGRICULTURE ILLUSTRÉ-T-ELLE CE PHÉNOMÈNE ?

Regardez ce qui se passe sur le terrain ! Des agricultrices qui sont aussi boulangères ou qui exposent leur travail artisanal ou artistique. Des fermes qui ne sont plus seulement des lieux de production, mais aussi de transformation, de vente directe, voire d'accueil et de partage. C'est exactement cela, l'hybridation : quand un lieu ou un métier déborde de sa fonction initiale pour en embrasser d'autres, et ainsi, se métamorphoser.

« L'agriculture, c'est bien plus qu'un secteur économique. C'est le rapport au corps, à l'effort, à la terre, à l'Autre, à l'imprévisible. »

Gabrielle Halpern
PHILOSOPHE



POURQUOI EST-IL URGENT DE « RÉCONCILIER LES MONDES », COMME VOUS LE DITES ?

Parce qu'on a oublié à quel point l'agriculture est importante dans notre vie ! Certains ne savent plus distinguer un concombre d'une courgette... Il y a urgence à réconcilier l'agriculture et le reste de la société. C'est fondamental, car l'agriculture, c'est bien plus qu'un secteur économique. C'est le rapport au corps, à l'effort, à la terre, à l'Autre, à l'imprévisible. Il y a toute la vie dans l'agriculture !

CONCRÈTEMENT, COMMENT CRÉER CES PASSERELLES ?

Je plaide pour que le stage de troisième se fasse obligatoirement dans une exploitation agricole. Tout le monde devrait y passer — y compris les hauts fonctionnaires ! Il faut que chacun soit en mesure de comprendre ces métiers. Mais il y a d'autres leviers : les liens entre écoles et fermes, entre maisons de retraite et producteurs locaux grâce aux circuits courts... L'alimentation est un vecteur de lien social extraordinaire, à condition qu'elle reste incarnée.

« Changer le monde commence par son assiette. »

QUEL RÔLE PEUVENT JOUER LES ÉLUS LOCAUX DANS CETTE DYNAMIQUE ?

Les territoires ruraux peuvent être souvent des territoires de compromis, où l'on sait encore échanger même quand les avis divergent. Les élus doivent favoriser ces rencontres. Je dirais même que le rôle du politique est de créer les conditions de ces hybridations : organiser des visites de fermes pour les scolaires, encourager l'approvisionnement local dans les cantines et les EHPAD, valoriser les producteurs lors d'événements communaux. Chaque pont créé entre le monde agricole et les citoyens renforce le tissu local.

VOUS ÊTES CONNUE POUR VOTRE OPTIMISME. D'OÙ VIENT-IL ?

Albert Camus disait que celui qui désespère ses contemporains est un salaud ! Cette phrase guide mon travail. Face aux crises, je préfère mettre un coup de projecteur sur les solutions plutôt que sur les problèmes. L'hybridation porte en elle une espérance : celle de créer du neuf à partir de ce qui existe. Et l'alimentation est un formidable point de départ : changer le monde commence par son assiette, par la façon dont on se nourrit et dont on considère ceux qui nous nourrissent !

UNE FILIÈRE, DES AVENIRS

De la ferme à l'assiette, ils sont des centaines de milliers à faire vivre la filière laitière française. Unis par un même ancrage territorial. Portés par une même ambition : produire, transformer, transmettre, partager.

Compétitivité, attractivité, résilience : ces mots ne sont pas que des slogans. Ce sont les piliers d'une filière qui se modernise, innove et prépare l'avenir. Une filière qui tend la main aux collectivités pour bâtir, ensemble, autant d'avenirs qu'il y a de territoires.

Les terres de lait sont prêtes. Et vous ?

CRÉDITS

P.6 : © Guillaume Blanchon • P.10-11 : © Lucie Page
P.12 : © Lucie Page • P.14 : © Guillaume Blanchon
P.16 : © Lucie Page • P.17 : © Guillaume Blanchon
P.18 : © Lucie Page • P.20 : © G. Martin
P.22-23 : © Lucie Page • P.24 : © Le Studio des 2 Prairies
P.26 : © Guillaume Blanchon • P.27 : © Le Studio des 2 Prairies
P.28 : © Le Studio des 2 Prairies • P.29 : © Guillaume Blanchon
P.30 : © Le Studio des 2 Prairies • P.31 : © Emmanuel Michel
P.32 : © Lucie Page • P.33 : © Lucie Page
P.34-35 : © Lucie Page • P.36 : © Lucie Page
P.38 : © Guillaume Blanchon • P.40 : © Lucie Page
P.42 : © Olivier Amy • P.44 : © Lucie Page
P.45 : © Lucie Page • P.47 : © Guillaume Blanchon

CONCEPTION & RÉALISATION
THE EDITORIALIST



Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées durablement,
de sources recyclées et
contrôlées

www.pefc-france.org

CNIEL.COM



LINKEDIN.COM/COMPANY/CNIEL

À PROPOS DU CNIEL

Depuis 50 ans, le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel) réunit l'ensemble des acteurs de la filière, de l'amont à l'aval. Le Cniel accompagne la filière dans ses transitions via la démarche France Terre de Lait, structurée autour de quatre piliers : économique, sanitaire, sociétal et environnemental.)

Pierre Cormier

06 20 47 19 71
PCORMIER@CNIEL.COM

Delphine Sacleux

06 71 10 80 03
DESACLEUX@CNIEL.COM

Marylène Bezamat

06 03 99 62 07
MBEZAMAT@CNIEL.COM